
Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF

Rapport annuel 2023

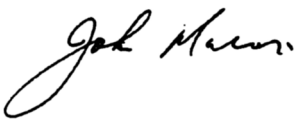
Lettre aux porteurs de parts

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023, comprenant le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers audités, de Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (le « Fonds »).

L'année 2023 a été difficile pour la gestion de portefeuilles d'actions, à moins que vous n'ayez décidé de fermer les yeux et de ne rien faire. Comme prévu, la Réserve fédérale américaine et de nombreuses autres banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement en augmentant les taux d'intérêt jusqu'en juillet, pour ensuite préconiser une approche de hausse des taux d'intérêt à plus long terme. Historiquement, de telles politiques avaient mené à une baisse des cours des actions, mais pas cette fois-ci, le rendement solide d'une poignée d'actions de sociétés à très grande capitalisation (soit les FAANG) ayant permis aux marchés d'enregistrer des rendements positifs au premier semestre de 2023. En réalité, la plupart des autres actions ne se sont pas aussi bien comportées dans un contexte au sein duquel l'inflation et les taux d'intérêt plus élevés suscitaient des inquiétudes quant à une éventuelle récession. Toutes ces perspectives ont changé vers la fin octobre quand la Réserve fédérale américaine a annoncé qu'elle ne hausserait plus les taux. Avec la réouverture des sources de liquidité, les marchés obligataires et boursiers ont connu la très forte hausse à laquelle nous avons assisté en novembre et décembre. Le rendement total de l'indice composé S&P/TSX s'est établi à 11,8 % pour l'exercice, tandis que celui de l'indice S&P 500 s'est établi à 26,3 % (23,2 % en dollars canadiens). Le rendement sectoriel a varié de façon importante au sein des deux marchés. Le secteur des technologies de l'information a affiché de loin le meilleur rendement dans les deux marchés, soit un rendement total de 69,2 % au Canada et de 57,8 % aux États-Unis, tandis que les actions défensives sensibles aux taux d'intérêt ont enregistré un sous-rendement dans les deux marchés. En effet, le secteur des services de communications est demeuré à la traîne au Canada, en baisse de 3,9 %, tandis qu'au sud de la frontière, les actions d'entreprises de services publics ont accusé un retard, affichant une baisse de 7,1 %. Le dollar canadien a augmenté de 2,3 % par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 14,5 %, passant de 10,00 \$ par part au 14 février 2022, la date de création du Fonds, à 8,55 \$ par part au 31 décembre 2023. Le profit net réalisé sur les options s'est chiffré à 0,39 \$ par part en 2023. Le rendement par part pour la période débutant à la date de la première évaluation de la valeur liquidative, soit le 31 janvier 2023, au 31 décembre 2023, compte tenu du réinvestissement des distributions, s'est établi à un taux négatif de 8,1 %. Au cours de la période, le Fonds a déclaré des distributions en trésorerie de 0,64 \$ par part. Pour plus de détails sur les activités du Fonds, veuillez vous reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation » et « Rapport du gestionnaire de portefeuille ».

Nous remercions tous les porteurs de parts de leur soutien constant et nous les invitons à lire les renseignements complets se trouvant dans le rapport annuel.



John Mulvihill
Président et chef de la direction
Gestion de capital Mulvihill Inc.

Le Fonds

Le Fonds est un fonds commun de placement qui vise à procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme grâce à une exposition à un portefeuille composé principalement d'émetteurs du secteur des soins de santé aux États-Unis, qui sont choisis parmi les sociétés qui composent l'indice S&P 500 et classés dans la catégorie des soins de santé (Health Care) selon la norme Global Industry Classification Standard de Standard & Poor's, ainsi que des distributions mensuelles en trésorerie.

En vue d'atteindre ses objectifs, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon active et composé principalement de titres de l'indice S&P 500 Health Care. Le Fonds peut également investir jusqu'à 25 % de sa valeur liquidative dans des titres qui composent l'indice S&P Global 1200 Health Care et l'indice S&P/TSX Composite Health Care GICS® (qui ne sont pas inclus dans l'indice S&P 500 Health Care). Un niveau d'endettement modéré de 25 % stimule le rendement en dividendes des actions sous-jacentes et offre un potentiel de rendement additionnel. Le Fonds aura aussi recours à des stratégies visant des options afin d'accroître le bénéfice du portefeuille.

Le Fonds met en œuvre une stratégie de vente d'options d'achat couvertes pour accroître le bénéfice du portefeuille et réduire la volatilité. De plus, le Fonds pourrait vendre des options de vente couvertes relatives aux titres dans lesquels il est permis d'investir.

Cette stratégie est une méthode quantitative et technique qui permet de déterminer les moments opportuns pour vendre ou dénouer les positions sur options, au lieu de vendre des options de façon continue et de reporter les positions tous les 30 jours. Ce processus exclusif a été élaboré sur de nombreuses années dans divers cycles de marché. Selon le gestionnaire, le principal avantage de cette stratégie pour les investisseurs est qu'elle maximise le rendement total du Fonds tout en réduisant la volatilité du portefeuille, ce qui permet d'accroître le rendement ajusté en fonction des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

• Objectifs et stratégies de placement	2
• Risque	2
• Résultats d'exploitation	2
• Événements récents	2
• Transactions entre parties liées	2
• Faits saillants financiers	3
• Rendements passés	4
• Aperçu du portefeuille	5
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	7
États financiers	9
Notes annexes	14
Administrateurs et comité d'examen indépendant	18

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers pour la période close le 31 décembre 2023 de Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (le « Fonds »). Les états financiers audités du Fonds sont joints au présent rapport.

Vous pouvez obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier des votes par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds en téléphonant au numéro sans frais 1 800 725-7172, en écrivant au Fonds, à Relations avec les investisseurs, 121 King Street West, Suite 2600, P.O. Box 113, Toronto (Ontario) M5H 3T9, en envoyant un courriel à l'adresse info@mulvihill.com ou en visitant notre site Web, au www.mulvihill.com. Vous pouvez également obtenir gratuitement les rapports semestriels ou annuels de la même manière.

Objectifs et stratégies de placement

Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF vise à procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme grâce à une exposition à un portefeuille composé principalement d'émetteurs du secteur des soins de santé aux États-Unis, qui sont choisis parmi les sociétés qui composent l'indice S&P 500 et classés dans la catégorie des soins de santé (Health Care) selon la norme Global Industry Classification Standard de Standard & Poor's, ainsi que des distributions mensuelles en trésorerie.

En vue d'atteindre ses objectifs de placement, Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF investira dans un portefeuille géré de façon active et composé principalement de titres de l'indice S&P 500 Health Care. Le FNB Mulvihill peut également investir jusqu'à 25 % de sa valeur liquidative dans des titres qui composent l'indice S&P Global 1200 Health Care et l'indice S&P/TSX Composite Health Care GICS® (qui ne sont pas inclus dans l'indice S&P 500 Health Care). De plus, le Fonds vendra des options d'achat et de vente sur une partie de son portefeuille pour chercher à produire un rendement sur ses placements et, dans le cas des options de vente, à acquérir des titres à des prix prédéterminés de manière à réduire les coûts d'acquisition.

Risque

Les risques liés à un placement dans les titres du Fonds figurent dans le prospectus du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.mulvihill.com) ou sur SEDAR (www.sedarplus.ca). Au cours de l'exercice, le Fonds n'a subi aucun changement qui puisse avoir une incidence significative sur les risques liés à un placement dans ses titres.

Résultats d'exploitation

Distributions

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des distributions en trésorerie de 0,64 \$ ont été versées.

Produits et charges

Le Fonds a entrepris ses activités le 31 janvier 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des produits du Fonds s'est établi à 0,09 \$ par part et le total des charges, à 0,42 \$ par part. Le Fonds a enregistré une perte nette réalisée et latente de 0,41 \$ par part pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par part du Fonds a diminué de 14,5 %, passant de 10,00 \$ par part au 31 décembre 2022, à 8,55 \$ par part au 31 décembre 2023. La valeur liquidative totale du Fonds était de 6,4 M\$ au 31 décembre 2023, ce qui reflète un produit de 7,3 M\$, une perte d'exploitation de 0,5 M\$ et des distributions en trésorerie de 0,4 M\$ au cours de l'exercice.

Événements récents

Le 1^{er} février 2023, Gestion de capital Mulvihill Inc. (« Mulvihill ») a annoncé que le fonds Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (« XLVE ») avait conclu son premier appel public à l'épargne et que ses parts ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « XLVE ».

Transactions entre parties liées

Gestion de capital Mulvihill Inc. (« Mulvihill ») agit à titre de fiduciaire, gestionnaire et gestionnaire de portefeuille du Fonds conformément à la déclaration de fiducie datée du 14 février 2022. Le gestionnaire a pris l'initiative et peut être considéré comme un promoteur des FNB Mulvihill. Aux termes de la déclaration de fiducie, le gestionnaire doit fournir ou faire en sorte que soient fournis tous les services et installations d'administration nécessaires ou souhaitables, y compris l'évaluation, la comptabilité du Fonds et les registres des porteurs de parts.

Mulvihill reçoit les frais décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent rapport.

Pendant l'exercice, aucune recommandation ou approbation concernant des transactions entre des parties liées n'a été soumise au comité d'examen indépendant (le « CEI »).

Comité d'examen indépendant

Le Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (le « Règlement 81-107 ») exige que tous les fonds d'investissement dont les titres sont offerts au public établissent un CEI à qui le gestionnaire doit soumettre toutes les questions de conflits d'intérêts aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour gérer les questions de conflits d'intérêts, à tenir à jour les dossiers concernant ces questions et à fournir de l'aide au CEI dans l'exercice de ses fonctions. Le chef de la conformité, désigné par le gestionnaire, a pour mission de faciliter l'accomplissement de ces obligations.

Le CEI préparera, pour chaque exercice, un rapport aux porteurs de titres qui décrit le CEI et ses activités au cours de l'exercice et inclut les cas où le gestionnaire a agi sur une question de conflits d'intérêts, s'ils sont connus, et pour lesquels le CEI n'a pas formulé de recommandation positive ou pour lesquels une condition, imposée par le CEI, n'a pas été respectée selon sa recommandation ou son approbation. Les membres du CEI sont Robert G. Bertram, R. Peter Gillin et D' Robert Bell.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds depuis sa création, le 14 février 2022. Ces informations sont tirées des états financiers audités du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022	2023	2022 ⁴
ACTIF NET PAR PART		
Actif net au début de la période¹	10,00 \$	10,00 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) LIÉE À L'EXPLOITATION		
Total des produits	0,09	–
Total des charges	(0,42)	–
Profit (perte) réalisé pour la période	(0,63)	–
Profit (perte) latent pour la période	0,22	–
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	(0,74)	–
DISTRIBUTIONS		
Distributions non imposables	(0,64)	–
Total des distributions³	(0,64)	–
Actif net à la fin de la période¹	8,55 \$	10,00 \$

1. Tous les montants par part proviennent des états financiers audités du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre. L'actif net par part représente la différence entre la valeur totale de l'actif et la valeur totale du passif, divisée par le nombre de parts alors en circulation.
2. Le total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation comprend les produits d'intérêts et revenus de dividendes et le profit (la perte) réalisé et latent, déduction faite des charges, et il est calculé en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période. Ce calcul ne vise pas à obtenir un total correspondant à l'actif net à la fin de l'exercice, puisqu'il est basé sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.
3. Les distributions aux porteurs de parts sont basées sur le nombre de parts en circulation à la date de clôture des registres pour chaque distribution.
4. Pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022	2023	2022 ⁸
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES		
Valeur liquidative (en millions de dollars) ¹	6,41 \$	0,00 \$
Nombre de parts en circulation ¹	750 000	1
Ratio des frais de gestion ²	5,16 ⁶ %	–
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	195,01 %	–
Ratio des frais liés aux opérations ⁴	0,09 ⁶ %	–
Valeur liquidative par part ⁵	8,55 \$	10,00 \$
Cours de clôture	8,53 ⁷ \$	–

1. L'information est en date du 31 décembre.
2. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond à la somme des frais et des charges pour la période de déclaration, y compris la taxe de vente harmonisée, mais excluant les coûts de transaction, divisée par la valeur liquidative moyenne. Le ratio des frais de gestion excluant le coût de financement exclut également les charges d'intérêts liées aux emprunts. Habituellement, le RFG augmente lorsque la taille du Fonds diminue en raison des rachats.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé à partir du moindre des achats ou des ventes de placements, excluant les placements à court terme, divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille. Le Fonds suit une stratégie de couverture d'options qui peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille plus élevé en raison de l'exercice d'options par rapport à un fonds commun de placement en actions traditionnel.
4. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
5. La valeur liquidative par part correspond à la différence entre la valeur totale de l'actif, y compris l'évaluation des titres au cours de clôture, et la valeur totale du passif, divisée par le nombre de parts alors en circulation.
6. Annualisé.
7. Le 27 décembre 2023 est le dernier jour où une opération a été exécutée.
8. Pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022.

Frais de gestion

Mulvihill, en sa qualité de gestionnaire de placements et de gestionnaire du Fonds, perçoit des frais aux termes de la convention de fiducie qui sont calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement, et qui correspondent à 1/12 de 0,65 % de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque mois. Les services rendus aux termes de la convention de fiducie incluent la prise de toutes les décisions de placement et la vente des options d'achat couvertes conformément aux objectifs, à la stratégie et aux critères de placement du Fonds, ainsi que la prestation ou la coordination des services d'administration dont le Fonds a besoin. Mulvihill prend également toutes les décisions concernant l'achat et la vente des titres en portefeuille du Fonds et concernant l'exécution de toutes les transactions du portefeuille et autres.

À son gré, le gestionnaire peut, de temps à autre, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion facturés à tout moment.

Rendements passés

Le Fonds a entrepris ses activités il y a moins de un an. Aucun rendement d'un exercice à l'autre, rendement annuel total ni rendement composé n'a été calculé.

Rapport du gestionnaire de portefeuille

L'année 2023 a été difficile pour la gestion de portefeuilles d'actions, à moins que vous n'ayez décidé de fermer les yeux et de ne rien faire. Comme prévu, la Réserve fédérale américaine et de nombreuses autres banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement en augmentant les taux d'intérêt jusqu'en juillet, pour ensuite préconiser une approche de hausse des taux d'intérêt à plus long terme. Historiquement, de telles politiques avaient mené à une baisse des cours des actions, mais pas cette fois-ci, le rendement solide d'une poignée d'actions de sociétés à très grande capitalisation (soit les FAANG) ayant permis aux marchés d'enregistrer des rendements positifs au premier semestre de 2023. En réalité, la plupart des autres actions ne se sont pas aussi bien comportées dans un contexte au sein duquel l'inflation et les taux d'intérêt plus élevés suscitaient des inquiétudes quant à une éventuelle récession. Toutes ces perspectives ont changé vers la fin octobre quand la Réserve fédérale américaine a annoncé qu'elle ne hausserait plus les taux. Avec la réouverture des sources de liquidité, les marchés obligataires et boursiers ont connu la très forte hausse à laquelle nous avons assisté en novembre et décembre. Le rendement total de l'indice composé S&P/TSX s'est établi à 11,8 % pour l'exercice, tandis que celui de l'indice S&P 500 s'est établi à 26,3 % (23,2 % en dollars canadiens). Le rendement sectoriel a varié de façon importante au sein des deux marchés. Le secteur des technologies de l'information a affiché de loin le meilleur rendement dans les deux marchés, soit un rendement total de 69,2 % au Canada et de 57,8 % aux États-Unis, tandis que les actions défensives sensibles aux taux d'intérêt ont enregistré un sous-rendement dans les deux marchés. En effet, le secteur des services de communications est demeuré à la traîne au Canada, en baisse de 3,9 %, tandis qu'au sud de la frontière, les actions d'entreprises de services publics ont accusé un retard, affichant une baisse de 7,1 %. Le dollar canadien a augmenté de 2,3 % par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

Les actions du secteur des soins de santé, dans l'ensemble, ont terminé l'année 2023 sensiblement comme elles l'avaient commencée, malgré quelques fluctuations au cours de l'année. Le traitement du diabète et de la perte de poids demeure une priorité dans le secteur. Les ventes du médicament Mounjaro d'Ely Lilly ont contribué au classement de cette société parmi les plus performantes du secteur pour l'année, avec un rendement total d'un peu moins de 70 % en 2023. Le principal perdant est Moderna, qui enregistre une diminution des produits tirés de ses médicaments liés à la COVID. En mai, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID n'était plus liée à une situation d'urgence en matière de santé publique. Avec la fin de la pandémie, il reste à voir quelle sera l'incidence du transfert de la couverture des paiements vers les compagnies d'assurance traditionnelles et les régimes d'assurance-maladie sur les produits des sociétés fournissant des produits liés à la COVID. En 2023, Moderna a enregistré un rendement total négatif de 44,6 %.

Au 31 décembre 2023, la valeur liquidative du Fonds était de 8,55 \$ par part, comparativement à 10,00 \$ par part au 31 décembre 2022. La dernière transaction sur les parts, qui sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « XLVE », s'est effectuée à un cours de 8,53 \$ le 28 décembre 2023. Ce cours représente un escompte de 0,02 \$ par rapport à la valeur liquidative par part. Des distributions de 0,64 \$ par part ont été versées aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Le rendement par part pour la période débutant à la date de la première évaluation de la valeur liquidative, soit le 31 janvier 2023, au 31 décembre 2023, compte tenu du réinvestissement des distributions, s'est établi à un taux négatif de 8,1 %.

La volatilité des actions au sein du secteur a continué de diminuer en 2023. La volatilité historique était inférieure à 10 % pour l'ensemble du groupe à la fin de septembre. Depuis le 1^{er} février 2023, la proportion du portefeuille ayant fait l'objet de ventes d'options d'achat couvertes a atteint 20,6 % à la mi-exercice et s'est établie en moyenne à 6,5 % au cours de l'exercice. De 0 % à 21,4 % du portefeuille a fait l'objet de ventes d'options de vente, une proportion qui s'établissait à 5,0 % à la clôture de la période. La vente d'options de vente a une incidence sur la pondération en trésorerie du fonds, car la trésorerie ou les billets à court terme doivent être donnés en garantie lorsque des options de vente sont vendues.

Aperçu du portefeuille

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Un aperçu trimestriel du portefeuille, qui inclut le pourcentage de la valeur liquidative représenté par chaque titre, et une liste mensuelle des titres en portefeuille sont disponibles sur notre site Web, au www.mulvihill.com.

Répartition de l'actif

31 décembre 2023

	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	90,8 %
Trésorerie	7,0 %
Autres actifs (passifs)	2,2 %
	100,0 %

25 principaux titres en portefeuille

31 décembre 2023

	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Trésorerie	7,0 %
Charles River Laboratories International, Inc.	1,8 %
Waters Corporation	1,8 %
AbbVie Inc.	1,7 %
IDEXX Laboratories, Inc.	1,7 %
Intuitive Surgical, Inc.	1,7 %
IQVIA Holdings Inc.	1,7 %
Laboratory Corporation of America Holdings	1,7 %
Universal Health Services, Inc.	1,7 %
Vertex Pharmaceuticals Incorporated	1,7 %
Viatis Inc.	1,7 %
Abbott Laboratories	1,6 %
Agilent Technologies Inc.	1,6 %
Boston Scientific Corporation	1,6 %
Cencora, Inc.	1,6 %
CVS Health Corporation	1,6 %
DexCom, Inc.	1,6 %
Elevance Health, Inc.	1,6 %
GE HealthCare Technologies Inc.	1,6 %
HCA Healthcare, Inc.	1,6 %
Merck & Co., Inc.	1,6 %
Quest Diagnostics Incorporated	1,6 %
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	1,6 %
Stryker Corporation	1,6 %
Teleflex Incorporated	1,6 %

Énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prédictive qui dépendent d'événements futurs ou qui s'y réfèrent, ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures futures pouvant être prises par le Fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements de la réglementation du gouvernement, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Vous devez examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et vous ne devez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien qu'il s'attende actuellement à ce que des événements et des faits nouveaux ultérieurs puissent l'amener à changer d'avis, le Fonds ne prend aucun engagement à mettre à jour les énoncés prospectifs.

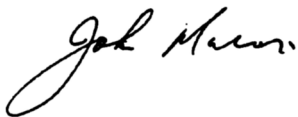
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers audités ci-joints de Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (le « Fonds ») et l'ensemble de l'information présentée dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction de Gestion de capital Mulvihill Inc. (le « gestionnaire ») et ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire (le « conseil »).

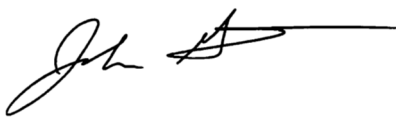
Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants établis à partir d'estimations et de jugements. La direction s'est assurée que les autres informations financières fournies dans le présent rapport semestriel sont cohérentes avec les états financiers résumés.

Il incombe également au gestionnaire de maintenir un système de contrôles internes permettant de fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les systèmes comptables procurent une information financière exacte et fiable en temps opportun.

Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des contrôles internes, du processus de communication de l'information financière et de différentes questions liées à l'audit et à l'information financière, ainsi que pour passer en revue le rapport annuel, les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., l'auditeur indépendant du Fonds, dispose d'un accès illimité au comité d'audit et au conseil.



John Mulvihill
Administrateur
Gestion de capital Mulvihill Inc.



John D. Germain
Administrateur
Gestion de capital Mulvihill Inc.

Le 5 mars 2024

Aux porteurs de parts de Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 décembre 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de la direction sur le rendement du Fonds;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francesco Quatrale.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 27 mars 2024

États de la situation financière

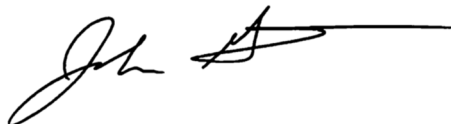
Aux 31 décembre

	Note	2023	2022
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6	5 817 636 \$	– \$
Trésorerie		451 588	10
Dividendes à recevoir		3 494	–
Actifs dérivés		225 268	–
TOTAL DE L'ACTIF		6 497 986	10
PASSIF			
Charges à payer		45 314	–
Distribution à verser		43 750	–
TOTAL DU PASSIF		89 064	–
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		6 408 922 \$	10 \$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS PAR PART		8,5452 \$	10,0000 \$

Au nom du gestionnaire,
Gestion de capital Mulvihill Inc.



John Mulvihill, administrateur



John D. Germain, administrateur

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022

	Note	2023	2022
PRODUITS			
Revenus de dividendes		55 017 \$	– \$
Produits d'intérêts		5 750	–
Profit net (perte nette) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		(495 170)	–
Profit net (perte nette) réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net		267 092	–
Profit net (perte nette) réalisé sur les contrats de change à terme à la juste valeur par le biais du résultat net		(198 555)	–
Variation nette du profit (de la perte) latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		148 384	–
TOTAL DE LA PERTE, MONTANT NET		(217 482)	–
CHARGES			
Frais administratifs et autres		115 385	–
Coûts de transaction	10	4 888	–
Droits de garde		54 323	–
Honoraires d'audit	13	32 757	–
Honoraires du comité d'examen indépendant	9	10 220	–
Frais juridiques		31 994	–
Coûts liés à la communication de l'information aux porteurs de parts		11 721	–
Taxe de vente harmonisée		19 543	–
Retenues d'impôt		9 057	–
TOTAL DES CHARGES		289 888	–
DIMINUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS	11	(507 370) \$	– \$
DIMINUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS PAR PART	11	(0,7434) \$	– \$

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022

	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE/DE LA PÉRIODE	10 \$	– \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(507 370)	–
Transactions sur les parts		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 362 529	10
Distributions		
Distributions non imposables	(446 247)	–
Variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	6 408 912	10
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS À LA FIN DE L'EXERCICE/DE LA PÉRIODE	6 408 922 \$	10 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022

	2023	2022
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE/DE LA PÉRIODE	10 \$	– \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(507 370)	–
Ajustements liés au rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
(Profit net)/ perte nette réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	495 170	–
(Profit net) perte nette réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net	(267 092)	–
Profit net (perte nette) réalisé sur les contrats de change à terme à la juste valeur par le biais du résultat net	198 555	–
Variation nette (du profit)/de la perte latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(148 384)	–
Variation nette (du profit)/de la perte latent sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(7 046)	–
Augmentation des dividendes à recevoir	(3 494)	–
Augmentation des charges à payer	45 314	–
Achat de titres de placement	(16 629 844)	–
Produit à la cession de titres de placement	10 315 737	–
	(6 001 084)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	7 362 529	10
Distributions de parts	(402 497)	–
	6 960 032	10
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice/de la période	451 578	10
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE/DE LA PÉRIODE	451 588 \$	10 \$
Dividendes reçus	42 466 \$	– \$
Intérêts reçus	5 750 \$	– \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
PLACEMENTS				
Actions ordinaires américaines				
Soins de santé				
Abbott Laboratories	711	105 965 \$	103 193 \$	
AbbVie Inc.	518	103 272	105 850	
Agilent Technologies Inc.	572	97 497	104 862	
Align Technology, Inc.	12	5 884	4 336	
Amgen Inc.	259	79 642	98 364	
Baxter International Inc.	1 754	102 824	89 414	
Becton, Dickinson and Company	279	102 855	89 702	
Biogen Inc.	285	103 287	97 246	
Bio-Rad Laboratories, Inc.	191	102 913	81 321	
Bio-Techne Corporation	949	108 392	96 554	
Boston Scientific Corporation	1 322	86 439	100 774	
Bristol-Myers Squibb Company	1 249	102 954	84 504	
Cardinal Health, Inc.	732	83 123	97 294	
Cencora, Inc.	371	94 784	100 472	
Centene Corporation	1 003	90 172	98 147	
Charles River Laboratories International, Inc.	375	103 102	116 893	
The Cigna Group	235	93 897	92 791	
The Cooper Companies, Inc.	198	100 046	98 804	
CVS Health Corporation	1 012	103 216	105 366	
Danaher Corporation	300	91 650	91 513	
DaVita Inc.	54	7 435	7 459	
DENTSPLY SIRONA Inc.	1 888	102 516	88 602	
DexCom, Inc.	625	100 328	102 266	
Edwards Lifesciences Corporation	955	116 243	96 019	
Elevance Health, Inc.	163	102 611	101 353	
Eli Lilly and Company	123	68 096	94 543	
GE HealthCare Technologies Inc.	1 012	103 459	103 178	
Gilead Sciences, Inc.	918	92 735	98 061	
HCA Healthcare, Inc.	287	100 090	102 436	
Henry Schein, Inc.	975	103 736	97 335	
Hologic, Inc.	1 017	113 313	95 816	
Humana Inc.	139	89 734	83 910	
IDEXX Laboratories, Inc.	150	108 050	109 783	
Illumina, Inc.	8	2 024	1 469	
Incyte Corporation	1 182	103 630	97 864	
Insulet Corporation	88	31 561	25 178	
Intuitive Surgical, Inc.	246	103 042	109 430	
IQVIA Holdings Inc.	353	103 214	107 699	
Johnson & Johnson	454	102 339	93 832	
Laboratory Corporation of America Holdings	359	102 981	107 594	
McKesson Corporation	160	88 200	97 678	
Merck & Co., Inc.	733	105 500	105 372	
Molina Healthcare, Inc.	204	82 926	97 190	
Organon & Co.	3 575	104 144	67 976	
Pfizer Inc.	2 164	102 140	82 151	
Quest Diagnostics Incorporated	577	103 778	104 904	
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	89	86 954	103 072	
ResMed Inc.	347	109 355	78 708	
Revvity, Inc.	617	103 035	88 932	
Stryker Corporation	259	101 520	102 271	
Teleflex Incorporated	312	105 848	102 579	
Thermo Fisher Scientific Inc.	139	102 720	97 286	

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions/ de contrats	Coût moyen/ produit	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
UnitedHealth Group Incorporated	137	93 433	95 106	
Universal Health Services, Inc.	532	96 984	106 936	
Vertex Pharmaceuticals Incorporated	198	94 702	106 232	
Viatris Inc.	7 413	103 375	105 861	
Waters Corporation	261	101 628	113 305	
West Pharmaceutical Services, Inc.	193	94 017	89 611	
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	601	104 267	96 445	
Zoetis Inc.	400	93 090	104 101	
Total du secteur des soins de santé		5 596 667	5 526 943	86,3 %
Total des actions ordinaires américaines		5 596 667 \$	5 526 943 \$	86,3 %
Actions ordinaires autres que nord-américaines				
Soins de santé				
Medtronic Public Limited Company	900	106 499 \$	97 764 \$	
Mettler-Toledo International Inc.	59	101 716	94 365	
STERIS plc	340	96 606	98 564	
Total du secteur des soins de santé		304 821	290 693	4,5 %
Total des actions ordinaires autres que nord-américaines		304 821 \$	290 693 \$	4,5 %
Contrats de change à terme				
Achat de 300 000 \$ US, vente de 414 291 \$ CA à 0,72413 – 24 janvier 2024			(18 784) \$	
Vente de 4 600 000 \$ US, achat de 6 315 064 \$ CA à 0,72842 – 24 janvier 2024			250 764	
Total des contrats de change à terme			231 980 \$	3,6 %
Options				
Options de vente couvertes vendues (100 actions par contrat)				
Align Technology Inc. – janvier 2024, 260 \$	(2)	(2 674) \$	(976) \$	
Catalent, Inc. – janvier 2024, 40 \$	(11)	(1 817)	(435)	
DaVita Inc. – janvier 2024, 105 \$	(4)	(1 436)	(1 490)	
DaVita Inc. – janvier 2024, 105 \$	(4)	(3 633)	(1 213)	
Illumina, Inc. – janvier 2024, 128 \$	(1)	(841)	(369)	
Insulet Corporation – janvier 2024, 200 \$	(4)	(2 499)	(2 229)	
Moderna, Inc. – janvier 2024, 98 \$				
Total des options de vente couvertes vendues		(12 900)	(6 712)	(0,1) %
Total des options		(12 900) \$	(6 712) \$	(0,1) %
Ajustement lié aux coûts de transaction		(1 114)		
TOTAL DES PLACEMENTS		5 887 474 \$	6 042 904 \$	94,3 %
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET			366 018	5,7 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS			6 408 922 \$	100,0 %

1. Renseignements sur le Fonds

Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield (le « Fonds ») est une fiducie de placement constituée sous le régime des lois de la province de l'Ontario le 14 février 2022. Le Fonds a changé son nom, autrefois Mulvihill Premium Yield Plus ETF (« MPYY »), et a modifié ses objectifs de placement le 16 décembre 2022. Les présents états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentent des informations comparatives pour la période allant de la création, le 14 février 2022, au 31 décembre 2022. L'adresse du siège social du Fonds est 121 King Street West, Suite 2600, Standard Life Centre, P.O. Box 113, Toronto, Ontario. Gestion de capital Mulvihill Inc. (« Mulvihill ») est le fiduciaire et gestionnaire du Fonds. Fiducie RBC Services aux investisseurs est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds vise à procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme grâce à une exposition à un portefeuille composé principalement d'émetteurs du secteur des soins de santé aux États-Unis, qui sont choisis parmi les sociétés qui composent l'indice S&P 500 et classés dans la catégorie des soins de santé (Health Care) selon la norme Global Industry Classification Standard de Standard & Poor's, ainsi que des distributions mensuelles en trésorerie. Les parts sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « XLVE ».

En vue d'atteindre ses objectifs, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon active et composé principalement de titres de l'indice S&P 500 Health Care. Le Fonds peut également investir jusqu'à 25 % de sa valeur liquidative dans des titres qui composent l'indice S&P Global 1200 Health Care et l'indice S&P/TSX Composite Health Care GICS® (qui ne sont pas inclus dans l'indice S&P 500 Health Care). Le Fonds pourrait avoir recours à un niveau d'endettement modéré pouvant atteindre 25 % de l'actif net pour stimuler le rendement des actions sous-jacentes et offre un potentiel de rendement additionnel. Le Fonds mettra également en œuvre des stratégies d'options pour accroître les revenus générés par le portefeuille. En outre, le Fonds peut acheter des fonds d'investissement, dont des fonds négociés en bourse et d'autres fonds Mulvihill (dans la mesure où un maximum de 15 % de la valeur liquidative du Fonds peut être investi dans des titres d'autres fonds gérés de Mulvihill), qui procurent une exposition à de telles actions ordinaires.

Le Fonds met en œuvre une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes pour accroître les revenus générés par le portefeuille et réduire la volatilité. De plus, le Fonds pourrait vendre des options de vente couvertes en trésorerie relatives aux titres dans lesquels il est permis d'investir.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 5 mars 2024.

2. Mode de présentation

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont adoptées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui porte sur des modifications concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Ces modifications n'ont eu aucune incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification des normes ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées lors de la préparation des présents états financiers sont indiquées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers du Fonds sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction. Les placements du Fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour évaluer la juste valeur de ses placements sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Par ailleurs, une option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'a pas été utilisée.

Ces actifs financiers sont donc obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Détenu à des fins de transaction

Les actifs financiers ou les passifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis ou contractés principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés que le Fonds gère ensemble et qui présentent un profil récent de prise de profits à court terme.

Tous les dérivés sont classés dans cette catégorie et sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture générale pour ses dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti peuvent comprendre la trésorerie, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir des courtiers — placements, les montants à payer aux courtiers — placements, les charges à payer, les frais de gestion à payer, les rachats à payer et l'obligation du Fonds relativement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

IFRS 9 exige que le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues soit utilisé aux fins de la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. À chaque date de présentation de l'information financière, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur les garanties en trésorerie détenues, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres créances à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. En raison de la nature à court terme des créances et de leur notation élevée, le Fonds a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée selon les cours de clôture à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours des actifs et des passifs financiers pour effectuer leur évaluation, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information financière.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation, comme il est décrit à la note 4.

Transactions sur les placements et revenus de placements

Les transactions sur les placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net et la variation nette du profit latent/de la perte latente sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont déterminés en fonction du coût moyen. Les profits et les pertes réalisés liés aux options sont inclus dans le profit net/(la perte nette) réalisé sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés relativement aux options vendues peuvent provenir :

- i) de l'expiration des options vendues, auquel cas les profits réalisés correspondent à la prime reçue;
- ii) de l'exercice des options d'achat couvertes vendues, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent à la prime reçue en plus du profit ou de la perte réalisé à la vente des placements connexes au prix d'exercice de l'option;
- iii) du dénouement des options vendues, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent au coût d'achat des options nécessaires pour dénouer les positions, déduction faite de toute prime reçue.

Les profits et les pertes réalisés relativement aux options de vente achetées peuvent provenir :

- i) de l'expiration des options de vente achetées, auquel cas les pertes réalisés correspondent à la prime payée;
- ii) de l'exercice des options de vente achetées, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent à la prime reçue en plus du profit ou de la perte réalisé à la vente des placements connexes au prix d'exercice de l'option;
- iii) du dénouement des options vendues, auquel cas les profits ou les pertes réalisés correspondent au coût d'achat des options nécessaires pour dénouer les positions, déduction faite de toute prime reçue.

Les primes des options reçues constituent des produits différés dans les placements tant que les options sont en cours. Tout écart découlant d'une réévaluation est inclus dans la variation nette du profit/de la perte latent sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les primes reçues sur des options de vente vendues qui sont exercées sont incluses dans le coût du titre acheté.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les produits d'intérêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés quotidiennement.

Classement des parts

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), exige que les parts du Fonds (qui sont des instruments remboursables au gré du porteur) soient classées comme des passifs financiers.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts par part

L'augmentation/(la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculée en divisant l'augmentation/(la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice. Se reporter à la note 11 pour connaître le calcul.

Impôt

Le Fonds est une « fiducie de fonds commun de placement », au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt, en vertu de la Partie I de la Loi, relativement au montant de ses revenus pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, moins la partie de ces gains dont il demande la déduction au titre du montant payé ou payable aux porteurs de parts pendant l'exercice. L'impôt sur le résultat payé par le Fonds sur les gains en capital nets réalisés non payés ni payables aux porteurs de parts est recouvrable par le Fonds dans la mesure et les circonstances prévues par la Loi.

Compte tenu de ses politiques de placement et de distribution et de ses charges, le Fonds ne prévoit pas devoir verser un montant d'impôt sur le résultat non remboursable.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie* (« IAS 7 »), exige la présentation d'informations concernant les variations des passifs issus des activités de financement. Les parts émises par le Fonds sont classées comme passifs financiers. Un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des parts du Fonds est présenté dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts, y compris les changements résultant des flux de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie.

4. Principales estimations et principaux jugements comptables

La préparation des états financiers exige que le gestionnaire exerce un jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'il établisse des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en résultent, par définition, correspondront rarement aux résultats réels. La section suivante présente les principaux jugements et les principales estimations comptables ayant servi au Fonds pour la préparation des états financiers.

Le Fonds peut, à l'occasion, détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces instruments est calculée à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation générale reconnus dans l'industrie du placement. Ces méthodes d'évaluation utilisent le plus grand nombre possible de données observables. Les données de marché observables sont aisément disponibles et proviennent de sources indépendantes qui participent au marché pertinent. Toutefois, certains éléments, comme le risque de crédit (tant au niveau de l'entité que de la contrepartie) et les corrélations, exigent du gestionnaire qu'il établisse des estimations. Une modification importante des hypothèses liées à ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la juste valeur des instruments financiers présentée. Se reporter à la note 6 pour obtenir une analyse détaillée des risques liés aux instruments financiers.

5. Informations sur le capital

IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), exige la communication des informations suivantes : i) objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité; ii) données quantitatives et informations qualitatives sur ce que l'entité considère comme du capital; iii) si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital imposées de l'extérieur, le cas échéant; iv) si elle ne s'est pas conformée à ces exigences, les conséquences de cette inapplication. Les objectifs, politiques et procédures du Fonds sont décrits à la note 1, l'information sur les parts du Fonds est décrite à la note 7, et le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

6. Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds est exposé à divers types de risques liés aux stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels il investit. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque lié à la concentration et la gestion du risque lié au capital.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une de ses contreparties (une chambre de compensation, dans le cas d'instruments négociés à une bourse, ou des tiers, dans le cas d'instruments négociés hors cote) soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations. Le Fonds gère ce risque au moyen de limites de risque et de stratégies de négociation.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie relatifs aux débiteurs en fonction des analyses historiques et de l'information prospective utilisées pour déterminer les pertes de crédit attendues.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit des contreparties lié aux instruments financiers dérivés. Le risque de crédit des contreparties lié aux instruments financiers dérivés est géré en négociant avec des contreparties qui ont une notation qui n'est pas inférieure au niveau des notations approuvées conformément au Règlement 81-102, *Fonds d'investissement* (« Règlement 81-102 ») Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de la période close le 31 décembre 2022, les contreparties aux instruments financiers dérivés du Fonds avaient une notation de A-1, ou supérieure, attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

Les instruments dérivés du Fonds font l'objet de conventions de compensation exécutoires ou d'accords similaires. Le Fonds et sa contrepartie ont choisi de régler toutes les transactions sur une base brute; cependant, chaque partie a le choix de

régler tous les contrats ouverts sur une base nette en cas de défaillance de l'autre partie. Tous les dérivés en cours sont présentés sur une base brute dans l'état de la situation financière comme actifs dérivés ou passifs dérivés, puisqu'ils ne remplissent pas les conditions de compensation du paragraphe 42 d'IAS 32.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la possibilité que les placements du Fonds ne puissent pas être convertis facilement en trésorerie au besoin. Pour gérer ce risque, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et facilement cessibles. De plus, le Fonds s'assure de conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir sa liquidité et pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles sont exigibles.

Le Fonds a besoin de trésorerie pour financer les rachats. Le Fonds dispose d'un maximum de trois jours ouvrables pour générer suffisamment de trésorerie afin de financer les rachats.

Les tableaux suivants présentent les montants des flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Au 31 décembre 2023 Passifs financiers			
	À vue	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	45 314 \$	45 314 \$
Distribution à verser	–	43 750	43 750
Parts	6 408 922	–	6 408 922
	6 408 922 \$	89 064 \$	6 497 986 \$

Au 31 décembre 2022 Passifs financiers			
	À vue	Moins de 3 mois	Total
Parts	10 \$	– \$	10 \$

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui correspond au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours du marché. La section suivante comprend une analyse de sensibilité qui montre l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts qu'aurait eu un changement pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels peuvent différer, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que des variations des taux d'intérêt aient une incidence défavorable sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Le Fonds est exposé à ce risque en raison de ses emprunts, le cas échéant, et gère le risque en surveillant les taux d'intérêt et les rendements.

b) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un instrument ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. La principale exposition du Fonds au risque de prix découle de ses placements dans des actions. L'actif net par part varie en même temps que la valeur des titres en portefeuille. Le Fonds n'a aucun contrôle sur les facteurs qui affectent la valeur de ces titres, y compris les facteurs affectant toutes les sociétés du secteur des soins de santé.

Le Fonds gère le risque de prix en adoptant une perspective à long terme et en utilisant un programme de vente d'options ainsi qu'en achetant des options de vente. Le Fonds n'était pas exposé au risque de prix au 31 décembre 2022. Environ 91 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts détenu au 31 décembre 2023 était constitué de titres cotés en bourse. Si les cours de ces titres avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2023, l'actif net attribuable aux porteurs de parts aurait augmenté ou diminué de 0,3 M\$, soit 4,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts, toutes les autres variables demeurant constantes. En pratique, les résultats réels des transactions peuvent différer, et l'écart pourrait être significatif.

Le gestionnaire est d'avis qu'un portefeuille qui mise sur une stratégie de vente d'options d'achat couvertes ou d'achat d'options de vente devrait assurer une certaine protection contre la chute du cours des actions dans un marché baissier.

Risque lié à la concentration

Le risque lié à la concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque lié à la concentration du Fonds au 31 décembre 2023.

	31 décembre 2023
Soins de santé	100,0 %

Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : données d'entrée qui sont fondées sur des données de marché non observables.

Un élément est classé selon les données d'entrée du niveau le plus bas utilisées qui ont une incidence significative sur l'évaluation de la juste valeur. Les transferts d'éléments d'un niveau à un autre sont comptabilisés au cours de la période où ils surviennent.

Le tableau suivant illustre le classement des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2023.

	Au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions ordinaires américaines	5 526 943 \$	– \$	– \$	5 526 943 \$
Actions ordinaires autres que nord-américaines	290 693	–	–	290 693
Contrats de change à terme	–	231 980	–	231 980
Options	(6 712)	–	–	(6 712)
	5 810 924 \$	231 980 \$	– \$	6 042 904 \$

Les valeurs comptables de la trésorerie, des dividendes à recevoir, des charges à payer, des frais de gestion à payer ainsi que de l'obligation du Fonds en ce qui a trait à l'actif net attribuable aux porteurs de parts se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur nature à court terme.

a) Titres de capitaux propres

Les positions sur capitaux propres du Fonds sont classées dans le niveau 1 lorsque les titres de capitaux propres sont négociés activement et qu'un cours fiable est observable.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et passifs dérivés correspondent à des contrats d'option et à des contrats de change à terme.

Les options cotées sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre concerné est inscrit à la cote d'une bourse reconnue et qu'un cours fiable est observable. La juste valeur des options hors cote est déterminée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, à l'aide de données d'entrée de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position sur ces contrats était liquidée, le cas échéant. Les options hors cote et les contrats de change à terme, dont le risque de crédit a été déterminé comme non significatif par rapport à la juste valeur, ont été classés dans le niveau 2.

En 2023 et en 2022, il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 et le Fonds ne détenait aucun instrument financier dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

7. Emprunts

Le Fonds est un organisme de placement collectif alternatif au sens du Règlement 81-102, et il peut par conséquent appliquer un effet de levier à son actif, conformément aux restrictions prévues par le Règlement 81-102. Pour le Fonds, le levier financier correspond au ratio de la valeur nominale sous-jacente totale des titres par rapport au total des actifs détenus. Même si le ratio de levier du Fonds peut atteindre trois fois sa valeur liquidative selon le Règlement 81-102, l'exposition totale maximale du Fonds aux emprunts de trésorerie, aux ventes à découvert et aux dérivés visés correspondra, au plus, à environ 25 % de sa valeur liquidative. Pour s'assurer que le risque d'un porteur de parts est limité au capital investi, le levier financier du Fonds est rééquilibré dans certaines circonstances et lorsque le levier financier ne respecte pas certaines fourchettes. Le Fonds n'a pas appliqué l'effet de levier aux actifs au cours des périodes présentées.

8. Parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts, représentant chacune une participation indivise dans l'actif du Fonds.

Les parts sont rachetables contre un montant en trésorerie égal à la moins élevée des valeurs suivantes, à savoir : 95 % du cours du marché des parts à la Bourse de Toronto (la « TSX ») à la date de prise d'effet et la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Les distributions sont versées aux porteurs de parts à l'unique discrétion du gestionnaire et doivent correspondre, sur une base annuelle, au total du bénéfice du Fonds et des gains en capital réalisés, pour s'assurer que le Fonds ne sera pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 749 999 parts (période close le 31 décembre 2022 – 1 part) ont été émises pour un produit de 7 362 529 \$ (période close le 31 décembre 2022 – 10 \$).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les distributions en trésorerie versées aux porteurs de parts se sont chiffrées à 446 247 \$ (période close le 31 décembre 2022 – néant), ce qui représente un paiement de 0,64 \$ par part.

9. Transactions entre parties liées

Des parties sont considérées comme liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre partie ou d'exercer une influence notable sur l'autre partie dans la prise de décisions opérationnelles ou financières.

a) Frais de gestion

Mulvihill, en sa qualité de gestionnaire aux termes de la convention de gestion et à titre de gestionnaire des placements aux termes de la convention de fiducie, reçoit des frais de gestion, payables selon un taux annuel de 0,65 % de l'actif net du Fonds, calculés chaque mois, taxes en sus. Le Fonds est responsable de tous les honoraires du dépositaire et du gestionnaire, des frais juridiques et des honoraires comptables et d'audit, ainsi que de toutes les autres charges du gestionnaire engagées dans le cours normal des affaires relativement aux activités du Fonds. Le gestionnaire a renoncé aux frais de gestion jusqu'à ce que l'actif sous gestion atteigne un seuil discrétionnaire.

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total de la rémunération versée aux membres externes du comité d'examen indépendant s'est chiffré à 10 220 \$ (période close le 31 décembre 2022 – néant).

10. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de rabais de courtage sur titres gérés s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. La valeur vérifiable des rabais de courtage sur titres gérés reçue en pourcentage du total des coûts de transaction payés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est présentée ci-dessous :

	31 décembre 2023
Rabais de courtage sur titres gérés	682 \$
Pourcentage du total des coûts de transaction	14,0 %

11. Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est calculée comme suit :

	31 décembre 2023
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(507 370) \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice	682 530
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts par part	(0,7434) \$

12. Impôt sur le résultat

Aucun montant n'est payable au titre de l'impôt sur le résultat en 2023 ou en 2022.

Des pertes autres qu'en capital accumulées d'environ 0,2 M\$ (2022 – néant) et des pertes en capital accumulées d'environ 0,4 M\$ (2022 – néant) peuvent être utilisées en déduction des revenus nets de placement et des profits réalisés à la cession de placements, respectivement, dans les exercices ultérieurs. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital expireront en 2043.

13. Honoraires d'audit

Au cours de l'exercice, les honoraires payés ou à payer à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. relativement à l'audit des états financiers du Fonds se sont élevés à 15 000 \$, et les honoraires liés aux autres services se sont élevés à 37 204 \$.

Administrateurs et comité d'examen indépendant

John Mulvihill

Administrateur

Président du conseil et chef de la direction

Gestion de capital Mulvihill Inc.

John P. Mulvihill

Administrateur Président

Gestion de capital Mulvihill Inc.

John D. Germain

Administrateur

Vice-président principal et chef des finances

Gestion de capital Mulvihill Inc.

D^r Robert Bell

Membre du comité d'examen indépendant

Robert G. Bertram

Membre du comité d'examen indépendant

R. Peter Gillin

Membre du comité d'examen indépendant

Renseignements

Auditeur indépendant :

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Bay Adelaide Centre, East Tower

8 Adelaide Street West, Suite 200

Toronto (Ontario)

M5H 0A9

Agent chargé de la tenue des registres :

Compagnie Trust TSX

301-100 Adelaide Street West

Toronto (Ontario)

M5H 4H1

Dépositaire :

Fiducie RBC Services aux investisseurs

RBC Centre

155 Wellington Street West, 2nd Floor

Toronto (Ontario)

M5V 3L3

Visitez notre site Web, au www.mulvihill.com, pour obtenir de l'information additionnelle sur les fonds de placement Mulvihill.

Fonds de placement gérés par Gestion de capital Mulvihill Inc.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Mulvihill Canadian Bank Enhanced Yield ETF (CBNK)

Mulvihill Premium Yield Fund ETF (MPY)

Mulvihill U.S. Health Care Enhanced Yield ETF (XLVE)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Mulvihill Premium Yield Fund

ACTIONS FRACTIONNÉES

Premium Income Corporation (PIC.PR.A/PIC.A)

S Split Corp. (SBN.PR.A/SBN)

Top 10 Split Trust (TXT.PR.A/TXT.UN)

World Financial Split Corp. (WFS.PR.A/WFS)

Siège social :

Gestion de capital Mulvihill Inc.

121 King Street West, Suite 2600

P.O. Box 113

Toronto (Ontario) M5H 3T9

Tél. : 416 681-3966

Ligne sans frais : 1 800 725-7172

Télééc. : 416 681-3901

Courriel : info@mulvihill.com

Communiquez directement avec votre courtier pour tout changement d'adresse.

Gestion de capital Mulvihill Inc.
Relations avec les investisseurs
121 King Street West, Suite 2600
P.O. Box 113
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

